



**Modification
des limites
de vitesse** **2**
12-13

**Programmation
culturelles
estivale** **23**



**Mont-Carmel en
fête dévoile sa
programmation** **22-24**

**mont-
carmel**
en fête

Mot du maire	2-3
États financiers 2022	4-6
Urbanisme	7
Service incendie	8

Travaux publics	9
Communauté chrétienne	10
Bibliothèque	11

Carte des nouvelles limites	12-13
Carte arrosage	14-15
Loisirs	16-23

Une réduction de la vitesse dans nos rues

La sécurité de tous les citoyens, des piétons et des cyclistes, est très importante pour les membres du conseil municipal.

Malgré le fait que je considère nos routes très sécuritaires et que les incidents sont extrêmement rares selon les rapports périodiques de la Sûreté du Québec, fréquemment nous sommes interpellés pour des citoyens ayant des inquiétudes face à des dangers potentiels sur notre réseau routier.

Depuis plusieurs mois, des rencontres ont eu lieu entre des élus, des employés municipaux et des membres de la Sûreté du Québec. Le but était de déterminer les changements qui contribueraient à améliorer la sécurité routière. Au terme de ces rencontres, il a été décidé de réduire la vitesse dans les quartiers résidentiels en la faisant passer de 50 km/h à 40km/h.

Par la même occasion, certains tronçons de rues collectrices et de rangs menant à des quartiers résidentiels passent quant à eux de 70 km/h à 50 km/h. Les abords des parcs restent à 30km/h. Il y a de plus en plus de familles et par conséquent de personnes dans les rues, les statistiques nous démontrent que la diminution de la vitesse a des impacts positifs sur la sécurité des utilisateurs des routes.

Il faut tout de même garder en tête que les gens qui circulent sur la rue des Lièvres, la rue des Alouettes, la rue Marchand ou la 4^e Rue pour ne nommer que celles-là, vivent en très grande majorité dans les environs. La plupart du temps, c'est le papa de Samuel, le fils de Josée ou l'amie de Jérémie qui roulent trop vite... Ce n'est jamais facile de changer une habitude, mais c'est une responsabilité collective de le faire!

Le bac brun qui a tant fait parler

Parlant de changement d'habitude, la première collecte du bac brun s'est déroulée le 29 mai dernier. Je tiens à féliciter les montcarmelois(e)s, car un grand pourcentage des gens ont participé à cette première collecte. Presque 50% des bacs ont été levés lors de la première collecte.

Je le crois sincèrement, c'est dès aujourd'hui qu'il faut prendre conscience des impacts environnementaux, mais aussi financiers de la mauvaise gestion de nos matières résiduelles. Je crois que nous sommes privilégiés en Mauricie de compter sur une régie, Énercycle, qui gère toutes nos matières de façon efficace et diligente.

L'écocentre, de plus en plus populaire

Dans le même ordre d'idée, l'ouverture de l'écocentre a connu un immense succès, en fait, 230 per-



Luc Dostaler

819-691-4941 | luc.dostaler@mont-carmel.org

sonnes se sont présentées le premier samedi! C'est vraiment beaucoup de gens et beaucoup de matières! N'hésitez pas à y apporter les rebus qui ne peuvent pas être mis dans vos bacs et surtout, il n'y a pas de frais lorsque vous apportez des matières à l'écocentre.

Mont-Carmel en fête de retour

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons appris le grand retour de Mont-Carmel en fête. En effet, les festivités de Mont-Carmel en fête reviennent après 3 ans d'absence.

Plusieurs nouveaux bénévoles forment le comité qui a pris la relève de l'organisation de l'événement et je crois que nous aurons droit à un beau week-end.

Cette année un coût d'entrée minime sera demandé pour pouvoir prendre part à l'ensemble des activités. Bien entendu, j'appréciais beaucoup la gratuité des dernières éditions, cependant, l'augmentation des coûts dans le domaine de l'événementiel oblige l'organisation à arriver à la conclusion que sans contribution des spectateurs, il n'est plus possible d'offrir un événement du calibre de Mont-Carmel en fête!

Programmation culturelle estivale

Pour rester dans le domaine des rassemblements, fort du succès de l'an dernier, les soirées extérieures seront de retour cette année.

Au coeur du village, dans la partie gazonnée face au bureau de poste, vous pourrez donc assister à deux prestations musicales, une soirée d'humour et à une projection cinématographique avec un film pour toute la famille.

Ces spectacles sont gratuits et ils sont une bonne occasion pour la population de se rassembler au village cet été. La programmation complète est dans les pages qui suivent.

En terminant, je vous souhaite une très belle période estivale, profitez-en bien pour passer de bons moments avec vos familles et vos amis !

Luc Dostaler
Maire

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 840

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3^e jour du mois d'avril 2023, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 840 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 ».

Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642, ayant pour objet d'effectuer une modification mineure aux délimitations de la zone de réserve située au nord-ouest du secteur du village de la Municipalité. Puis, il a également pour objet de permettre l'expansion de l'affectation commerciale jusqu'à la limite est du lot 3 673 406, afin de permettre l'autorisation de commerces et services de faible incidence sur ledit lot, au détriment de l'affectation résidentielle. En parallèle, cela va permettre l'agrandissement de la zone 215, une zone à dominante commerciale, au détriment de la zone 217, une zone à dominante résidentielle.

Conformément à l'article 446 du Code municipal du Québec, le présent certificat atteste que le règlement numéro 840 - règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 a reçu toutes les approbations nécessaires à son entrée en vigueur, selon les dates suivantes :

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement

6 février 2023

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

2 mars 2023

Assemblée publique de consultation

3 avril 2023

Adoption du règlement

25 avril 2023

Certificat de conformité de la MRC des Chenaux

26 avril 2023

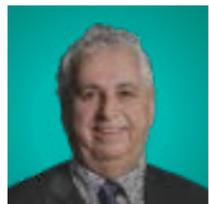
Avis public d'entrée en vigueur

26 avril 2023

Entrée en vigueur

Luc Dostaler
Maire

Martin Chaput,
Dir. général et greffier-trésorier



Jacques Trépanier
District #1
819-371-3437
jack.trepanier@sympatico.ca



Jean-Guy Mongrain
District #2
819-370-6755
jgmongrain@cogocable.ca



Marylène Ménard
District #3
819-840-5959
marylene_menard@hotmail.com



Julie Régis
District #4
819-372-3928
julieregis2011@hotmail.com



Daniel Duchemin
District #5
819-609-1970
daniel.duchemin55@gmail.com



Clément Pratte
District #6
819-531-1114
clementpratte2017@gmail.com

États financiers 2022



	BUDGET 2022	FINAL 2022
REVENUS		
Taxes générales	4 198 505,00 \$	4 287 550,00 \$
Aqueduc	666 555,00 \$	698 934,00 \$
Matières résiduelles et récupération	574 625,00 \$	595 135,00 \$
Fosses septiques	262 290,00 \$	293 585,00 \$
Centres d'urgence 9-1-1	30 000,00 \$	29 455,00 \$
Taxes d'amélioration locale - investissement	- \$	45 091,00 \$
Compensation de taxes	87 240,00 \$	123 702,00 \$
Transferts	875 005,00 \$	771 974,00 \$
Services rendus	- \$	153 144,00 \$
Autres revenus sources locales	817 565,00 \$	662 094,00 \$
Investissements	- \$	3 221 397,00 \$
TOTAUX DES REVENUS	7 511 785,00 \$	10 882 061,00 \$
DÉPENSES		
Administration générale	1 198 605,00 \$	1 157 203,00 \$
Sécurité publique	959 445,00 \$	935 565,00 \$
Transport routier	1 311 035,00 \$	1 257 007,00 \$
Hygiène du milieu	1 529 810,00 \$	1 540 377,00 \$
Santé et bien-être	27 000,00 \$	18 425,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	259 485,00 \$	278 543,00 \$
Loisirs et culture	1 271 260,00 \$	1 169 486,00 \$
Frais de financement (intérêts)	288 400,00 \$	298 378,00 \$
Amortissement des immobilisations	- \$	1 190 322,00 \$
TOTAUX DES DÉPENSES	6 845 040,00 \$	7 845 306,00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	666 745,00 \$	3 036 755,00 \$
Moins : revenus d'investissements		(3 266 488,00) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	666 745,00 \$	(229 733,00) \$
Eléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	1 190 322,00 \$	
Produit de cession	- \$	
(Gain) perte sur cession	- \$	
Propriétés destinées à la revente (coût des propriétés vendues)		33 133,00 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement		31 693,00 \$
Remboursement de la dette à long terme	(735 600,00) \$	(668 583,00) \$
Activités d'investissement (6 281,00) \$		
Excédent (déficit) accumulé		
Affectations affecté et non affecté	68 855,00 \$	91 855,00 \$
Réserves financières et fonds réservés		(147 682,00) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		(7 631,00) \$
Règlement d'emprunt fermé		- \$
Escompte		- \$
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(666 745,00) \$	516 826,00 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	- \$	287 093,00 \$
DETTE À LONG TERME		
Gouvernement du Québec	5 092 381,00 \$	
D'une partie de la municipalité	627 725,00 \$	
Dette à l'ensemble	8 625 688,00 \$	
TOTAL	14 345 794,00 \$	

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2022. Ce rapport traitera des états financiers de l'année 2022 et le dernier rapport du vérificateur, ainsi que des principales réalisations de l'année 2022.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2022 ET LE DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Revenus et charges

Les états financiers au 31 décembre 2022 nous indiquent que la Municipalité a généré des revenus totaux de 10 882 061 \$. Ceux-ci se détaillent par des revenus de fonctionnement de 7 615 573 \$ ainsi que des revenus d'investissement (subventions) de 3 266 488 \$. Les différentes charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé 7 845 306 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 287 093 \$.

Surplus

Au 31 décembre 2022, la Municipalité avait un surplus libre de 1 666 125 \$ qui s'explique comme suit :

Surplus au début de l'exercice	1 706 727 \$
Résultat net de l'exercice 2022 (surplus)	287 093 \$
TOTAL	1 993 820 \$
Affectation du surplus au fonds d'administration	(139 253 \$)
Affectation du surplus pour la réserve d'eau	(35 387 \$)
Affectation du surplus au surplus affecté	(153 055 \$)
Surplus libre au 31 décembre 2022	1 666 125 \$

Service de la dette

Au 31 décembre 2022, l'endettement net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 10 489 048 \$ ce qui représentaient un taux d'endettement per capita (population 6 320) de 1 660 \$.

Solde au 1 ^{er} janvier 2022	11 926 737 \$
Remboursement en 2022 (taxe à l'ensemble et part gouvernementale)	(1 971 043 \$)



Emprunts contractés durant l'année

Emprunt (taxes d'amélioration locale)	667 144 \$
Emprunt réparti sur l'ensemble	3 076 696 \$
Emprunt financé par le gouvernement	646 260 \$

Solde de la dette à long terme au 31 décembre 2022 14 345 794 \$

Détail de la répartition de la dette à long terme au 31 décembre 2022

Part de la dette subventionnée par le gouvernement du Québec	5 092 381 \$
Part de la dette à la charge d'une partie de la municipalité	627 725 \$
Part de la dette à la charge de l'ensemble des contribuables	8 625 688 \$

Rapport annuel des auditeurs

Le rapport de l'auditeur indépendant a été émis sans restriction et stipule, entre autres, que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

Voici un résumé des principales réalisations de l'année 2022.

Réfection des rues des Capucines, 3^e Rue et projet pilote transitions;
 Réfection et pavage d'un tronçon du rang Saint-Félix;
 Réfection des conduites d'aqueduc et du pavage du rang Saint-Flavien, des rues des Alouettes et des Hirondelles;
 Pavage de la rue Richard;
 Aménagement de la cour du nouveau garage municipal (abri à sable et sel et abri à sel);
 Achat d'une pelle mécanique sur roue et d'une nacelle;
 Acquisition d'un terrain sur la rue Cossette;
 Fin des travaux pour l'aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'un véloparc;
 Construction de 42 nouvelles résidences;
 Les membres du conseil municipal se sont aussi impliqués activement dans des organismes régionaux et provinciaux tels que : Énercycle, Comité de sécurité publique, Fédération québécoise des Municipalités (FQM) Saint-Maurice et Récupération Mauricie.
 Maintien de la conformité selon les normes de l'ACQ pour le camp de jour.

À toutes ces activités, s'ajoute l'entretien normal des bâtisses, des rues, des patinoires, des terrains de jeux, du réseau d'aqueduc et du réseau d'éclairage.

Luc Dostaler
Maire

La saison des piscines est arrivée !

Les piscines résidentielles qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsque les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

À la suite d'enquêtes sur des noyades survenues au cours des dernières années, plusieurs coroners ont recommandé que le règlement soit modifié pour y assujettir l'ensemble des piscines résidentielles.



Règles relatives aux enceintes

Une enceinte doit être installée pour toute piscine creusée ou semi-creusée. Si vous avez une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1,2 m de hauteur ou une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1,4 m de hauteur la même règle s'applique. La hauteur minimale de l'enceinte est de 1,2 m. Elle doit empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre et surtout ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement. Le mur d'un bâtiment (maison, garage) peut faire partie d'une enceinte. Toutefois, la partie du mur qui sert d'enceinte ne peut pas avoir de porte permettant d'accéder directement à la piscine.

Les portes d'enceintes

Toute porte d'une enceinte doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement.

Exception pour une enceinte

Dans le cas d'une piscine de plus de 1,4 m de hauteur par exemple, il n'est pas requis d'entourer la piscine d'une enceinte. Toutefois, l'accès à une piscine qui n'est pas entourée d'une enceinte doit se faire au moyen d'une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement ou à partir d'une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte.

Appareils de fonctionnement de la piscine

Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement

doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, soit à plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de l'enceinte (lorsqu'installés à l'extérieur de l'enceinte).

Les appareils peuvent être situés à moins de 1 m s'ils sont installés à l'intérieur d'une enceinte sous une structure d'au moins 1,2 m de haut qui ne peut être facilement escaladée et qui empêche l'accès à la piscine ou à l'enceinte à partir des appareils. Par exemple sous un patio ou dans une remise.

Aménagements aux abords

Une bande de dégagement de 1 m doit être maintenue aux abords de l'extérieur d'une enceinte ou de la paroi d'une piscine, lorsque celle-ci n'est pas entourée d'une enceinte. Si elle est entourée d'une enceinte, aucune structure ou aucun équipement fixe ne doit être susceptible de pouvoir être utilisé pour grimper par-dessus l'enceinte.

Cette exigence ne s'applique pas aux équipements mobiles, tels les meubles de jardin et les outils, ni aux arbres. Il est toutefois recommandé d'éviter de laisser de tels équipements à trop grande proximité de la piscine ou de l'enceinte et de tailler les branches pouvant présenter un risque.

Piscine dotée d'un plongoir

Une piscine munie d'un plongoir doit être installée conformément à la norme BNQ 9461-100 en vigueur au moment de l'installation. Cette norme précise les caractéristiques dimensionnelles et géométriques de l'enveloppe d'eau minimale nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle.

Les propriétaires devraient s'adresser à un professionnel pour s'assurer du respect de la norme. Celle-ci exige d'ailleurs que des plans d'implantation et de construction soient préparés pour toute piscine résidentielle dotée d'un plongoir.

Le plus important...

C'est de nous appeler AVANT de débuter votre projet de piscine. Car ce court texte ne donne que quelques règles relatives aux piscines. Il en existe une panoplie d'autres.

Il est impossible dans un court article d'insérer toutes les règles. Ainsi votre rêve de piscine sera agréable de la construction jusqu'au premier plongeon.

Feu extérieur

Nous vous rappelons encore une fois qu'on ne peut pas allumer des feux à ciel ouvert sans avoir préalablement demandé un permis au service incendie. Seul les feux dans un foyer conforme à notre règlement 713 section 12 sont permis.

La période printanière est très propice aux feux de forêts. Immédiatement après la fonte des neiges, la surface du sol sèche très rapidement et tant que la nouvelle repousse d'herbe n'est pas apparente, les risques de propagation d'incendie est à son niveau la plus élevée.

Par la suite, les risques reviennent lors de sécheresse au cours de l'été. Nous vous recommandons de consulter le site de la SOPFEU pour connaître les risques d'incendie. Nous pouvons consulter le tableau sur la page d'accueil. Voici le lien si vous voulez le consulter : <https://sopfeu.qc.ca>

Comme vous le savez sans doute, une interdiction de feu à ciel ouvert a été émise par la SOPFEU au début du mois de juin, suite au nombreux feux de forêt qui faisaient rage.

Cela a même entraîné une interdiction d'entrer en forêt. Cela démontre bien l'importance de respecter les consignes et les règles en matière de feu extérieur.



La plupart des feux de forêt ont pour origine l'activité humaine. Soit par la perte de contrôle d'un feu à ciel ouvert, par un mégot de cigarette ou par de la machinerie forestière. Pour ne nommer que ces principaux

déclencheurs.

Ramassage de débris

Le printemps est aussi la période de nettoyage des terrains. Plusieurs ont l'habitude de vouloir faire brûler les branches tombées au sol ainsi que les débris accumulés durant la période hivernale. Cependant d'autres options plus sécuritaires peuvent être utilisées au lieu du brûlage.

Vous pouvez aller les porter à l'écocentre lorsque celui-ci est ouvert ou si pour des branches en grande quantité, certains centres de location ont

des déchiqueteuses (chipper) disponibles qui réduiront en petit tas de copeaux.

Vous pouvez même demander à vos voisins qui ont le même problème, ce qui réduirait le coût de location.

Page Facebook de l'association des pompiers

Nous vous invitons à suivre notre page facebook de l'association des pompiers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, vous pouvez suivre nos interventions et consulter certaines capsules de prévention. <https://www.facebook.com/AssociationNDMC>

Collecte de sang Héma-Québec

Le 31 mai dernier avait lieu la collecte de sang d'Héma-Québec. 77 donateurs ont tendu le bras pour sauver des vies. C'est une légère baisse de deux donateurs par rapport à l'année dernière collecte qui s'est tenue chez nous.

De ces 73 donateurs, 12 personnes en étaient à leur premier don. Et fait remarquable, un donateur en était à son 260^e don.

La collecte se déroulait sous la responsabilité de madame Éliane Héry et son équipe de 8 bénévoles. Sans oublier bien entendu les nombreux pompiers volontaires de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qui se sont relayés pour assurer le bon déroulement de la journée, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



Yves Landry, fier donneur et chef de la brigade incendie de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Travaux d'entretien

L'hiver étant à peine terminé que l'équipe des travaux publics se préparait à organiser un printemps chargé de divers travaux d'entretien sur le territoire municipal.

Les employés se sont déplacés à plusieurs endroits pour remettre en forme l'état des voies de circulation ayant subi une dégradation suite aux conditions hivernales.

On prend soin de nos rues

L'opération de balayage de rues a pu débuter tôt cette année et s'est échelonnée sur 5 semaines et ce à l'aide de 3 machineries. Du traitement de fissures sera exécuté à des endroits spécifiques nécessitant du maintien de l'état de surface pavée.

Un nivelage des chaussées gravelées était de mise comme à tous les ans et s'en est suivi de l'épandage de l'abat-poussière.

Pour ce qui est du marquage de chaussées, il est présentement en cours ce qui nous permettra l'installation de balises aux abords des pistes cyclables et près des zones de parcs.

Les opérations de fauchage débuteront vers la fin du mois et continueront tout au long de l'été.

Cure de rajeunissement pour la rue Brière

Une firme extérieure a été mandatée pour le changement des conduites d'aqueduc sur la rue Brière, celles-ci datant de 1973.

Le pavage sera renouvelé sur la rue Brière, une partie du rang des Grès (à partir de la rue des Merisiers jusqu'à la bétonnière) ainsi que sur une partie de la 5^e Rue (entre la 1^{re} Avenue et la 2^e Avenue).

De plus, l'été s'annonce tout aussi chargé puisque les travaux réguliers d'entretien de voirie et d'aqueduc sont prévus au calendrier des travaux publics.

Bilan annuel pour l'échantillonnage de l'eau

Le bilan annuel pour l'échantillonnage de l'eau potable de l'année 2022 a été produit en mars dernier. Ce document peut être consulté à la demande. Celui-ci fait état du respect du calendrier de l'échantillonnage de l'eau potable.

Police d'eau

Afin de bien faire respecter la réglementation sur l'arrosage extérieur, une surveillance plus accrue est de mise.

En effet, durant la période estivale une patrouille de surveillance fait des tournées régulières pour prévenir les abus et le gaspillage.

Attention les amendes sont salées.

- Première infraction : 100 \$ à 300 \$;
- Première récidive: 300 \$ à 500 \$;



- Récidive additionnelle : 500 \$ à 1 000 \$.



Communauté
Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Une corvée

Comme l'an passé nous avons fait appel aux membres de la communauté Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour nettoyer le cimetière après le dur hiver qui se terminait.

Les bénévoles avec leurs râteaux, leurs gants et beaucoup d'énergie ont ramassé tous les glands et les mauvaises herbes.

Au début du mois de juin, le cimetière recevra tous les bouquets que vous avez commandés. Le lieu où repose nos défunts accueillera nos visiteurs et les fleurs seront le symbole que le souvenir de nos défunts reste vivant. Merci à tous pour ce beau geste.

Nos commanditaires

Grâce à la générosité de nos commanditaires, nous avons souligné la fête des Mères et celle des Pères. Avec 2 jardinières de la Pépinière Marc Morand et 2 bons d'achat du Resto du Lac Morin.

À chacune des messes de « fête des mères et fête des pères » un cadeau a été tiré au hasard parmi les mamans ou les papas présents. Merci à ces commanditaires, ce fut très apprécié.

Les vacances

Même pendant les vacances vous pourrez toujours téléphoner au presbytère pour prendre rendez-vous, vous aurez toujours une réponse. Nous les bénévoles nous sommes là pour vous répondre. Le vendredi le bureau est ouvert de 9h à 11h30 et 13h et 16h30.

Vous pouvez vous présenter pour réserver des messes, pour payer votre dîme, une lampe du sanctuaire ou prendre des renseignements sur le cimetière.

Bénévoles demandés

Comme on l'entend souvent il manque de per-

sonnel et ce n'est pas différent pour l'entretien des fleurs (occasionnellement), des lecteurs ou lectrices aux célébrations du dimanche, des servants de messe. Vous aimez chanter, vous pouvez vous joindre à la chorale appelez au presbytère 819 374-6526.

Mont-Carmel en fête

Dans notre communauté comme un peu partout autour de nous, suite à des restrictions causées par la COVID, les rassemblements recommencent à revenir.

La communauté se joint à l'Équipe de Mont-Carmel en Fête et invite la population à la célébration de la messe de la Patronne Notre-Dame-du-Mont-Carmel animée par la chorale dimanche le 16 juillet, suivi d'un dîner au spaghetti. En collaboration avec la FADOQ, il y aura de l'animation après le repas.

Communauté de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
vous invite à
un dîner spaghetti
à la salle paroissiale
3991 Rue Nonseigneur Bélieux
Dimanche le 16 juillet 2023 à 11h.30
Billet 20.00\$
Moins de 12 ans 10.00\$ Moins de 5 ans Gratuit

Pour vous procurer des billets:
COMITÉ LOCAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
Presbytère 374-6526
Denise Fournier 375-1155 jacules@hotmail.ca
Nicole Desjardins 692-1488 nicole_desjardins@hotmail.com
Denis Boisclair 259-4780 boisclair.denis@gmail.com
Lise Yivier 536-3900 ayivier@bell.net
Justin Lamotte 731-1412 justin.lamotte@cegep-tr.qc.ca
Jean Normandin 376-0126 jens2448@gmail.ca

Tirage de plusieurs peintures
25-355-7195

10h00 Messe de la FÊTE PATRONALE

Club de lecture estival

De retour encore cette année, le très populaire club de lecture reprend essentiellement sa formule habituelle, mais avec quelques changements.



Tout au long de l'été, viens à la bibliothèque pour emprunter des livres, faire valider ton carnet, partager tes lectures, ajouter des autocollants à ton écusson et participer à de nombreuses activités sur place.

Pour obtenir tous les détails du fonctionnement et de la programmation d'activités, consultez notre page Facebook!

Vous avez raté les inscriptions du 13 au 16 juin, mais vos enfants aimeraient participer? Contactez-nous sans tarder pour vérifier s'il est encore possible de les inscrire.

En nouveauté, le prêt de casse-tête

Eh oui, les abonnés adultes peuvent maintenant emprunter des casse-têtes. Vous laisserez-vous tenter par un 500, un 750 ou plutôt un 1000 morceaux?

Lancé dans un objectif de partage, ce nouveau service est rendu possible grâce aux nombreux dons faits par des citoyens au fil du temps. La collection, constituée de 20 casse-têtes accessibles pour le prêt, sera renouveler régulièrement pour offrir de nouveaux choix aux adeptes.

Découvrez notre section nouveautés jeunesse

Venez explorer notre section Nouveautés, qui

intègre désormais les plus récentes acquisitions de livres pour la jeunesse. Albums, bandes dessinées, cartonnés, documentaires et romans sont ainsi mis en valeur pour faciliter votre sélection.

Visites gratuites dans les musées

Profitez des vacances estivales pour visiter un musée de la région! Grâce au programme Famille tout inclus, il suffit d'emprunter une carte accès-musée à la bibliothèque pour entrer gratuitement dans 17 lieux culturels. L'accès est valide pour 2 adultes et 3 enfants.

Pour connaître les institutions muséales participantes, consultez le site web de Famille tout inclus.

Prendre note qu'avant de vous y rendre, il est toujours préférable de communiquer avec les lieux pour valider les heures d'ouverture et réserver votre place.

RAPPEL HORAIRE D'ÉTÉ

En vigueur pour mai, juin, juillet et août.

Mardi	12h00 à 19h00
Mercredi	12h00 à 19h00
Jeudi	09h00 à 17h00
Vendredi	10h00 à 14h00

*Prendre note également que la bibliothèque sera fermée les vendredis 23 et 30 juin.

HORAIRE SPÉCIAL MONT-CARMEL EN FÊTE

Lundi 10 juillet	9h00 à 17h00
Mardi 11 juillet	10h00 à 19h00
Mercredi 12 juillet	10h00 à 19h00

*La bibliothèque sera fermée les 13 et 14 juillet

LIVRES

Romans

Matthew J. Gilbert
Ian Rankin
Ragnar Jonasson
Lucy Score
Sébastien Diaz
Andrée-Anne Brunet
Eric-Emmanuel Schmidt
Annie Lambert

Hawkins Horrors
Un cimetière dans le coeur
À qui la faute?
Ces choses qu'on n'oublie
Ils finiront bien par t'avoir
Doux bordel
Le défi de Jérusalem
Vraiment innocente parfois

Documentaires

Nancy Bordeleau Se régaler sans se ruiner
Marie-Julie Gagnon Voyager mieux...
Léa Stréliski La recette de l'amour
Sophie Reis Un cancer en cadeau
Laure Morali Personne seulement
Michel Dorais La masculinité antitoxique
Satya Doyle Byock Quart de vie
Yvon Laprade La grande évasion

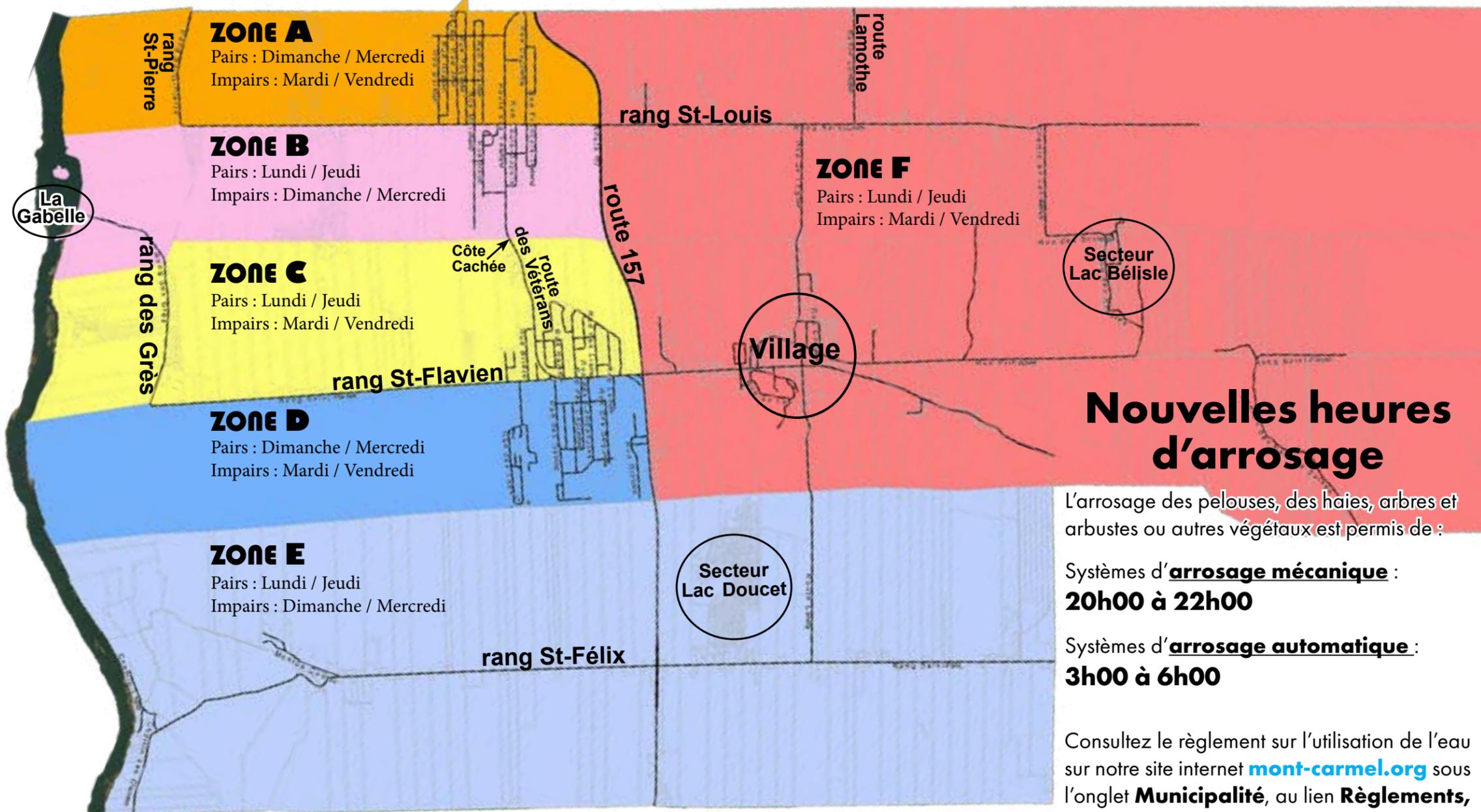
Carte des zones d'arrosage extérieur

Règlementation par zone

Identifiez bien la zone de votre résidence.



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel



Chaque résidence a droit à 2 journées d'arrosage par semaine

Rappel Important

La saison estivale est commencée. Et qui dit chaleur, dit consommation d'eau importante.

Nous avons adopté en 2021 une nouvelle réglementation sur l'arrosage. Il n'est pas simple de s'y retrouver. Voilà pourquoi nous publions à nouveau cette carte. Rafrâchir sa mémoire est aussi bon que rafraîchir son corps.

L'instauration de zones d'arrosage permet de limiter le nombre de foyers qui consomment en même temps notre précieuse ressource.

En période de pointe, il arrive lors des journées très chaudes que des citoyens ne respectent pas le règlement. Il est important de le faire pour que tous aient une pression d'eau acceptable. **Si vous respectez votre zone, nous n'aurons pas de problème.**

Des conseils pour un beau gazon, sans trop consommer d'eau...

Contrairement à la croyance populaire, la pelouse est très résistante aux sécheresses et n'a pas besoin d'être arrosée régulièrement. Lorsque votre pelouse devient jaune, ce n'est pas parce qu'elle est morte, c'est simplement un mécanisme de protection. Elle ralentit son métabolisme, elle entre en dormance pour se protéger.

Éviter de couper trop régulièrement votre pelouse. De plus, ne tentez pas d'avoir un vert de golf. La hauteur de tonte recommandée est 6 à 8 cm. Si vous êtes en deçà de cette mesure, remonter votre tondeuse.

Plus la pelouse est haute, plus elle fera de l'ombre sur le sol, moins il y aura de perte d'eau. Cela nécessitera moins d'arrosage, et votre pelouse restera verte plus longtemps en période de sécheresse.

Nouvelles heures d'arrosage

L'arrosage des pelouses, des haies, arbres et arbustes ou autres végétaux est permis de :

Systèmes d'**arrosage mécanique** :

20h00 à 22h00

Systèmes d'**arrosage automatique** :

3h00 à 6h00

Consultez le règlement sur l'utilisation de l'eau sur notre site internet mont-carmel.org sous l'onglet **Municipalité**, au lien **Règlements, politiques et rapports**. Le règlement 809 contient la nouvelle réglementation sur l'eau.



Vente de garage

Samedi 12 août 2023

Au village, face à l'école

10\$ pour les résidents
15\$ pour les non-résidents.

Restauration sur place
Café, muffins, hot-dogs

INSCRIPTION

Éliane HÉRY 819-731-9503
eliane.rene@cgocable.ca
Hôtel de ville 819-375-9856
reception@mont-carmel.org

agrÉcoles

Un comité compost à l'école

Avec l'implantation du compostage dans notre Municipalité, est né un comité compost à l'école primaire de Notre-Dame.

Des élèves de l'école ont réalisé des capsules et une entrevue avec le Maire, M. Luc Dostaler. L'objectif des journalistes en herbe est de vous présenter les avantages du compostage et de vous informer sur ce sujet.

Pour entendre l'entrevue réalisée par les élèves avec M. Luc Dostaler, scanner ce code QR



Et pour entendre la première capsule réalisée par nos journalistes en herbe, scannez cette fois-ci ce code QR.



Le comité compost 2022-2023 est composé de Maysen Albornoz, Éliot Ducharme, Liam Tessier, Ély-Ann Dupont, Florence Lanneville, Zack Roy, Mya Lampron Maurais, Maïna Guay, Antoine Lajoie, Floranne St-Louis, Phillippe Boilly (responsable Agrécole) Ariane Isabelle, Marie-Élaine Lalonde, Sylvain Giguère et Stéphanie Lemire(enseignantes responsables)



Merci spécial à l'artiste Sara Dufour pour son autorisation pour l'utilisation de sa chanson "J't'un pro du bac brun" utilisée sur la capsule d'information.

HOMMAGE AUX FINISSANTS 2023

NOUVELLE FORMULE !

Le conseil municipal reconduit en 2023 sa remise de bourses d'études pour encourager les jeunes montcarmelois dans leur parcours scolaire.

Le montant des bourses varie en fonction du niveau d'étude accompli. Les finissants de niveau secondaire, professionnel, collégial et universitaire sont donc éligibles.

Condition

- Être résident de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- S'inscrire avant le 30 juin
- Être présent à l'une des deux séances du conseil municipal suivante pour récupérer votre bourse.

7 août à 18h30
5 septembre à 18h30

Les séances du conseil ont lieu au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville

Information et inscription

karyn.blais@mont-carmel.org
819-375-9856 #110

Camp de jour 2023

Cette année, avec la pénurie de main d'œuvre, il n'a pas été facile de former notre équipe d'animation contrairement aux autres années. Mais enfin, nous en sommes heureux, l'équipe est complète.

Les deux sites seront supervisés par nos coordonnatrices Gougoune et Mc Flurry et l'équipe est composée, entre autres, de Patte d'ours, Guizmo, Splash, Mammouth, Litchi et compagnie.

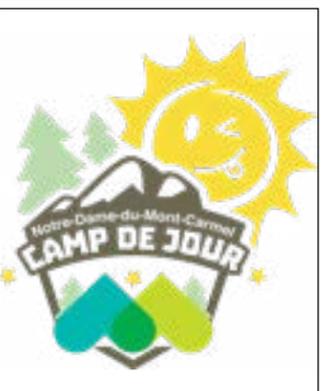
Cette année nous comptons 219 inscriptions, notre record de tous les temps. Par rapport aux



dernières années, avant la pandémie, c'est un heureux retournement de situation que de retrouver un vrai camp de jour vivant et débordant d'énergie.

Si vous êtes les parents d'un enfant inscrit au camp de jour 2023, joignez-vous au groupe Facebook des parents pour recevoir toutes les informations concernant le camp de jour : facebook.com/groups/parentscdj2023

Le pré-camp a eu lieu le 19 juin à 18h30 à la salle paroissiale (3991, Mgr. Béliveau). C'était une soirée où les enfants et les parents étaient invités à rencontrer l'équipe d'animation, recevoir les chandails et les cartes d'identification, faire de petits jeux d'intégration et prendre une petite collation. Ce fut encore un grand succès apprécié de tous. Bon été à vous tous !



Club FADOQ NDDMC

Les activités du club FADOQ de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, sont maintenant terminées pour la période estivale. Le club a continué sa remarquable augmentation au niveau du membership en terminant la saison 2022-23 en avril dernier avec total de 350 membres comparativement à 212 pour l'année précédente. L'arrivée du nouveau président n'est pas étrangère à ces statistiques étonnantes.

Des activités pour se mettre en forme

Le dynamisme du nouveau conseil d'administration continue de porter fruit. Pour la 51^e saison, ils proposent des nouveautés, comme par exemple, deux nouvelles plages horaires pour Viactive, dont une le soir pour les personnes de 50 ans et plus qui travaillent, mais qui aimeraient faire une activité physique.

Du « Viniyoga », un yoga doux, sera une nouveauté automnale. Le programme P.I.E.D. et des cours de danse débutant avec le professeur de la Ruée vers l'Est seront aussi au programme cet automne.

Pétanque estivale

Pendant la période estivale du 22 mai au 28 août, à tous les lundis matins dès 9h, il y aura de la pétanque sur les terrains de la Municipalité. Bienvenue à tous les pétanqueurs, membre ou non de la FADOQ.

Ligue de dard

Plusieurs trophées furent remis lors de la fin de la saison de la ligue dard. Meilleur joueur, meilleur équipe, etc.

Mais un joueur s'est particulièrement distingué en recevant un trophée, disons-le, particulier.

En effet, M. François Lemire s'est vu remettre le trophée de clown de l'année. Il était paraît-il, trop fort pour la ligue. Un Connor McDavid de la pitrerie. Félicitations M. Lemire pour votre prix !



François Lemire, Clown de l'année de la ligue de dard.

Kiosque du 50^e

Un kiosque dédié à la « FADOQ NDDMC » sera installé dans l'entrée de la salle paroissiale pendant les activités de Mont-Carmel en fête du 14 au 16 juillet.

Journée porte ouverte

Il y aura à la fin du mois d'août, une porte ouverte avec différentes activités afin de vous présenter leur local, leur vision/mission/valeur et c'est quoi la « FADOQ ».

Période d'inscription

Ne pas oublier notre période d'inscription en présentiel, au 931, rang St-Flavien, à la Place sociocommunautaire, les 5 & 6 septembre 2023 entre 13h et 20h.

Si vous avez 50 ans et plus, vous voulez vous impliquer dans une organisation qui se renouvelle, dans une organisation qui n'a pas peur d'innover, avec des gens motivés, dynamiques, mais surtout passionnés, contactez votre FADOQ au 819-691-0121 ou visiter leur page Facebook. «FADOQ Notre Dame du Mont Carmel ».

L'INFORMATEUR

Prochaine parution : Septembre 2023

L'Informateur est publié quatre fois par année, il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page

Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Impression

Imprimerie Gignac



3860, rue de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
(Québec) G0X 3J0

Tél. : 819-375-9856 | Téléc. : 819-373-4045
municipalite@mont-carmel.org
mont-carmel.org



Catherine Deschênes-Doré nommée directrice générale à la Caisse Desjardins de Saint-Boniface et son Centre de Services de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

La présidente et les membres du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Saint-Boniface et de son centre de services à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, sont heureux d'annoncer la nomination de Catherine Deschênes-Doré à titre de directrice générale.

Depuis 2017, Madame Deschênes-Doré occupait le poste de directrice de développement de marché à la Caisse Desjardins du Centre de la Mauricie. Riche d'un parcours de 14 ans d'expérience chez Desjardins, elle est reconnue pour son leadership humain et inspirant.

Elle a démontré son désir de joindre l'équipe afin de poursuivre la mission de la caisse et offrir des services financiers accessibles et de qualité ainsi que de contribuer professionnellement au rayonnement de nos communautés. Elle est entrée en fonction le 15 mai 2023. Mme Deschênes-Doré remplace M. Paul Jordan, directeur de la Caisse depuis 23 ans et qui avait assumé l'intérim de la direction générale de la Caisse de Notre Dame du Mont Carmel pour la période de janvier 2019 à janvier 2023.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ce nouveau mandat.



Action entraide communautaire



Frigo partage

Notre-Dame-du-Mont-Carmel a enfin son frigo-partage. Encore faut-il savoir ce qu'est un frigo-partage. Tout est dans le titre.

C'est un frigo à deux voies. Vous pouvez y apporter des aliments que vous avez en trop. Des repas préparés que vous voulez partager avec ceux qui ont besoin d'aide.

Ou vous pouvez venir chercher des denrées qui s'y trouve parce que les temps sont parfois difficiles et que le frigo-partage est justement là pour vous aider. Ne prenez que ce que vous avez besoin en pensant aux gens qui viendront après vous. Le mot-clé est partage, ne l'oubliez pas.

Il est disponible 24 sur 24, 7 jours par semaine. Il est situé en façade de la Place sociocommunautaire, juste à côté de la porte d'entrée d'AEC.

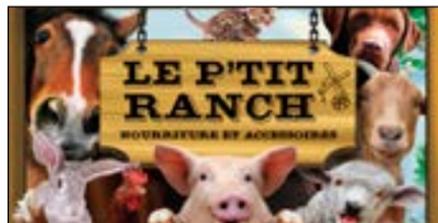
20^e anniversaire en 2023

Mine de rien, 2023 marque la 20^e année d'existence d'Action Entraide Communautaire. C'est sous l'appellation Actions communautaires et bénévoles qu'a débuté l'organisme pour changer de nom en 2021.

Des pitous payants

Cet hiver, en collaboration avec le Domaine enchanteur, avait lieu une activité de financement fort originale. Les patineurs qui venaient avec leur chien pour patiner, pouvait le faire gratuitement en échange d'un don qui serait versé à AEC. C'est donc un montant de 1 251,40 \$ qui fut amassé.





Hiver et printemps à la MDJ

Encore une fois, les membres du conseil Jeunesse sont très proactifs et permettent aux membres de la maison des jeunes de vivre de belles activités. Au mois de février, les intervenantes ont organisé une semaine sous le thème des Calinours.

Du 6 au 10 février, les adolescents ont participé à plein de petites activités sympathiques sous le thème de la Saint-Valentin : bingo, défis bienveillants et souper aux chandelles ont ravi les participants.

Au mois de mars, les jeunes ont pu vivre une expérience extrême (le choix de la thématique du conseil Jeunesse). Benjamin, instructeur de boxe, est venu donner un atelier d'initiation à ce sport peu connu. Les jeunes ont dépensé leur énergie et ont pu apprendre les techniques de ce sport. Ils étaient très heureux d'enfiler les gants de boxe.

Un merci particulier à la municipalité qui nous prête le local situé en bas de la maison des jeunes. Cela permet à nos membres de rester actif et de tisser des liens sociaux forts.

Le mois d'avril est toujours très excitant pour l'équipe d'intervention puisque nous débutons une toute nouvelle année. Nous avons débuté l'année 2023-2024 avec un très grand ménage de la maison des jeunes. Le 7 avril dernier, toute l'équipe et plusieurs adolescents sont venus ranger, nettoyer et classer plusieurs items à la MDJ.

Wow! Nous avons fait de la place pour beaucoup de surprises... Psst... au mois de juin nous aurons un nouvel espace d'accueil adapté à TES besoins. Tu pourras alors être informé des activités à venir, des dates importantes à retenir et plus encore. Nous avons bien hâte de te dévoiler le tout !

Préventions

Depuis le mois d'avril, l'équipe d'intervention offre deux activités de prévention par mois à ses membres. Un travail supplémentaire pour notre intervenante Camille C., mais nécessaire pour que nous puissions mener à terme notre mission en prévention et sensibilisation.

Nous avons particulièrement aimé notre activité du mois de mai sur le respect. L'activité dénommée « Change d'attitude » était un jeu de rôle mettant en vedette des jeunes respectueux, neutres et irrespectueux. Un beau modèle d'activité que nous faisons vivre à nos membres. Nous avons également fait une activité sur la puberté et ses changements parfois confrontants. Avis aux parents, nous sommes ouverts à parler de pleins de sujets avec vos ados !

Implication bénévole



Jeunes participant à la seamine "Calinours"

Nous sommes bien fiers de nos adolescents à la MDJ puisque qu'ils n'hésitent pas à s'impliquer pour plusieurs événements. Gardez l'œil ouvert nous serons présents un peu partout cet été entre autres à Mont-Carmel en Fête !

Prochaines activités

Pour connaître toutes nos activités nous vous invitons à

surveiller nos réseaux sociaux. Nous sommes très actifs et partageons plusieurs publications sur la MDJ.

Nos réseaux sociaux

- Profil Facebook :** Mdj Mont-Carmel Intervenants
- Page Facebook :** Maison des jeunes N.D. du Mont Carmel
- Instagram :** tijacquesmdj
- TikTok :** tijacquesmdj
- Site Internet :** localactionjeunes.com





JEUX GONFLABLES

SPECTACLE DE LUTTE

MONT-CARMEL EN COURSE : 1KM ET 5KM

PARCOURS DE COURSE À OBSTACLES EN DUEL

KIOSQUE D'ARTISANS ET DE LA FADOQ

DANSE COUNTRY AVEC LA RUÉE VERS L'EST

BALADE EN PETIT TRAIN

PARTY MOUSSE

COURSE DE BACS BRUNS EN DUEL

COURSE DE CHENILLES GÉANTES

CONCOURS D'HABILITÉ
HOCKEY BALLE MONT-CARMEL

ACTIVITÉ DE SOCCER AVEC
LES CHEVALIERS DE NDMC

TOURNOI DE VOLLEYBALL
DE PLAGE

MONT-CARMEL EN LOTERIE

PRÈS DE
8000\$

10\$ EN PRIX À GAGNER!



RECHERCHE DE

BÉNÉVOLES

Joignez-vous à la formidable équipe de Mont-Carmel en fête en remplissant le formulaire au

mont-carmel-en-fete.com

Programmation culturelle estivale

L'été 2023 sera bien rempli au niveau culturel pour les montcarmelois(e). Le retour de Mont-Carmel en Fête avec sa panoplie de spectacles comblera les boulimiques de spectacle. Mais si jamais vous n'êtes rassasiés, nous avons pensé en ajouter une couche de plus. Quatre spectacles, tous fort différents. Rendez-vous dans l'espace gazonné de la salle paroissiale, face au bureau de poste. Et ces derniers sont gratuits!

28 juin Let it Beatles

D'entrée de jeu pour lancer la programmation 2023, le spectacles Let it Beatles en hommage au célèbre groupe britannique. Le projet **Let it Beatles** est la réunion de quatre passionnés qui plonge dans ce riche répertoire.



26 juillet Soirée d'humour

Fort du succès de l'an passé, nous recidivons avec une soirée d'humour. Sous la houlette de Jean-Philippe Guay à l'animation, Jessica Charland sera la tête d'affiche. Deux humoristes en ascension, Francis Legendre et Pascale Marineau contribueront à votre mal de mâchoire.



12 août Les Diplomates

Les Diplomates sont un corps de tambours et clairons fondé en 1961 et qui s'est produit au Québec, en Ontario et au États-Unis au fil des ans. Les Diplomates ont bien évolué. Aujourd'hui, on parle plutôt d'un ensemble musical de cuivres et de percussions.

Vous voulez danser un merengue sur *Suavemente* d'Elvis Crespo ou sauter sur place avec *J't'aime comme un fou* de Robert Charlebois, Les Diplomates sont pour vous. Leur spectacle est à 16:00, juste après le marché aux puces municipal.



31 août Cinéma extérieur

On clôture la saison avec le cinéma familial. Apporter votre pop-corn et pourquoi ne pas arriver plus tôt et apporter votre BBQ ?



Super Mario Bros. le film



**mont-
carmel**
en fête

Une présentation de

PROMUTUEL
ASSURANCE

**14 au
16 juillet 2023**

LOUD

RYMZ

ALE DEE

DANIEL BOUCHER

ANNIE VILLENEUVE

THE PLANET SMASHERS

EXTERIO

BRIAN TYLER

AMERICAN MINORITY
HOMMAGE À GREEN DAY

LA GRAND-MESSE
HOMMAGE AUX COWBOYS FRINGANTS

SALUT BOB GORGÉE!
HOMMAGE À BOB BISSONNETTE

50 SHADES OF PUNK ROCK
HOMMAGE ACOUSTIQUE DES ANNÉES 90

GRATUIT
pour les
12 ans
et moins

Achetez votre **PASSEPORT WEEKEND**
www.mont-carmel-en-fete.com

20\$